



**Syndicat CGT des Agents Territoriaux de Villetaneuse**

## **APPEL A UNE**

### **« JOURNÉE MORTE DU SERVICE PUBLIC » CE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021**

### **MANIFESTONS NOTRE DETERMINATION ! LE MEPRIS DES AGENTS ET DE L'ORGANISATION SYNDICALE, CA SUFFIT !**

Face à la colère et à la souffrance des agents de la collectivité, notre syndicat CGT a organisé de nombreux débrayages et Assemblées Générales pour porter la parole des agents et alerter la Municipalité sur cette situation dramatique.

Faute de réponses à nos nombreuses sollicitations, nous avons lancé, le 26 août dernier, un préavis de grève pour tout le mois de Septembre afin de contraindre la Municipalité, comme la loi le permet, à engager des négociations sur les revendications des agents.

A compter du préavis, le Maire avait 5 jours pour entamer les négociations. Il aura fallu attendre près d'un mois pour qu'une rencontre soit enfin programmée.

Nous pensions naïvement qu'il y aurait donc négociation. Nous nous sommes à l'inverse heurté à un mur de mépris à l'égard tant de l'organisation syndicale que des agents et de leurs souffrances.

*La conception du dialogue social de la Municipalité pourrait se résumer ainsi : « Nous vous expliquons pourquoi nous avons fait ces choix. Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais nous les appliqueront quand même »*

**Nous avons organisé un débrayage vendredi 17 septembre dernier, en nous saisissant de la visite « de courtoisie » du Préfet pour dénoncer la surdité de la Municipalité, bien plus réactive quant il s'agit de recevoir le Préfet, que quand il faut négocier avec l'organisation syndicale.**

Notre syndicat n'a pas d'autre choix que de hausser le ton pour faire valoir les droits des agents, et faire comprendre à Monsieur le Maire que le bon fonctionnement du service public repose sur les agents.

**C'est avec cette volonté que nous appelons à une « journée morte » ce mercredi 22 septembre 2021.**

Le syndicat ayant lancé un préavis de grève pour tout le mois de Septembre, les agents municipaux et CCAS sont couverts pour participer à cette journée. Il leur suffit de prévenir leur hiérarchie le matin même du 22, qu'ils sont grévistes.

Nous organiserons également des débrayages les jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2021, sur plusieurs sites, à des heures différentes pour poursuivre le débat avec les agents.